

L'argument de l'écologie

Vendredi 1er juillet 2022 - N°399



par Hubert Tassin – Président des P.P.

Il est incontestable que les questions liées à l'écologie, au respect de la nature, à l'évolution du climat ont pris une importance pas toujours contrôlée dans les débats médiatiques et politiques. J'ai souvent eu l'occasion de dire qu'il n'était à mon avis pas question de céder aux excès de la dictature de la pensée unique, des ayatollahs du « zéro émission de CO 2 » et des animalistes dogmatiques. Mais à l'inverse on doit se saisir des débats de fond de la société quand ils nous regardent, surtout lorsqu'on peut en tirer avantage pour mettre en valeur nos activités.

L'amour du cheval

Il n'y a pas de débat : les acteurs des courses aiment les chevaux. Ils y consacrent leurs loisirs, et pour les entraîneurs ou les éleveurs professionnels, leur vie. Pour la plupart d'entre nous la passion est notre moteur et nous n'avons vraiment pas de honte à ressentir ni de remords à exprimer. Au contraire, nous devons assumer notre activité et la valoriser.

Ceux qui ont profité de la Route des Étalons, dont les PP sont des partenaires, ont pu sillonner la Normandie pour visiter des haras et ont pu constater dans quels cadres souvent majestueux vivent nos chevaux, étalons, poulinières et leurs produits et quels soins attentifs sont prodigués à ces derniers. La

Normandie est loin d'être une exception et les chevaux destinés à la course sont élevés sur le même pied dans toutes nos régions. Non, décidément nous n'avons ni à rougir de ce que nous sommes et rien à céder aux accusations mensongères et souvent non argumentées de minorités agissantes.

Les courses ont deux aspects : le pari (et le fait d'élever ou d'être propriétaire en est un) et le cheval. C'est lui qui doit être, le plus souvent possible, au cœur de la communication. On sait le capital de sympathie qu'il inspire. Ne négligeons aucune passerelle pour mettre en valeur le cheval dans notre communication, sur nos affiches, nos réseaux sociaux ou à l'occasion de nos grands jours ou de journées portes ouvertes. Face aux dénigrement, il nous faut être pro actifs, multiplier les initiatives, et être fiers de ce que nous sommes, avec vigilance sur les manquements potentiels, mais sans jamais nous renier. L'Association PP sera alors toujours au cœur de ce combat, relayant les initiatives de la Fédération Nationale, des sociétés de courses, des associations, et prenant aussi des initiatives propres.

Le débat sur l'usage de la cravache est assez symptomatique. Notre vice-président « Propriétaires » Adrien Montoille participe en notre nom à la consultation menée par France Galop. Personnellement, j'ai soutenu les évolutions règlementaires visant à limiter l'usage de la cravache en course et suis prêt à aller plus loin dans l'avenir. Je ne comprendrai en revanche pas qu'elle disparaisse des aides à la disposition des cavaliers, tous sports équestres et même activités confondus, simplement pour vouloir céder à quelques démagogues ou caricaturistes en mal d'inspiration. Restons des hommes de cheval.

Les hippodromes dans la politique d'aménagement des territoires

Les textes règlementaires peuvent apporter à l'Institution des Courses des délégations du ministre de l'Agriculture pour des missions de service public. Elles placent l'aménagement et l'animation des territoires au rang de ces objectifs. Alors, clamons-le là aussi haut et fort : nos hippodromes sont des lieux de mise en valeur de l'écologie, des lieux de loisirs sains, des poumons verts au sein des villes, des ambassadeurs de la ruralité.

Souvenez-vous des invraisemblables attaques visant à transformer l'hippodrome de Saint Cloud en terrains à bâtir. Elles ne datent pas d'hier et la défense de l'hippodrome des Hauts de Seine est passée par un classement pris en 1972 et confirmé en paroles en 2002 par Charles Pasqua, alors président du Conseil Général qui se félicitait « du bol d'air » permis par le Val d'Or. Cela n'avait pas empêché l'irresponsabilité politique d'attaquer à nouveau en 2015. A la présidence de France Galop, Bertrand Bélinguier eut à affronter encore ce débat et, une nouvelle fois, affirmer avec Éric Berdoati, le maire, la notion de poumons vert. Aujourd'hui plus que jamais ce sont des arguments qui portent partout en France, des discours que les élus peuvent entendre et se saisir pour nous aider. Profitons-en là encore pour être pro actifs.

Les hippodromes de France Galop, mais aussi pas mal d'autres, à l'instar de ceux de Fontainebleau ou Laval, ont obtenu des certifications officielles qui viennent consacrer leurs installations et leur conformité avec les nouvelles exigences. Même si je suis souvent dubitatif avec cette inflation pas toujours utile de certifications normatives, dès lors qu'on les a obtenues, il faut les valoriser dans une communication offensive. Les hippodromes sont des

lieux fondés sur la nature, la verdure, les chevaux. Quoi de plus conforme aux soucis écologiques du moment dès lors qu'ils sont sincères.

En outre, il faudra sans doute mettre au point, en liaison avec la Fédération Nationale, un processus concernant l'usage de l'eau, les possibilités de récupération des eaux de pluies, de gestion des nappes... afin de montrer notre sens des responsabilités sur un sujet qui semble devenir récurrent et sensible.

Les dirigeants politiques seront sensibles à ce discours

L'Administration et plus encore peut-être les hommes politiques sont particulièrement attentifs à ces arguments. Lorsqu'il y a quelques semaines nous avons emmené des parlementaires et des collaborateurs de cabinets ministériels assister à l'entraînement sur les pistes des Aigles à Chantilly, nous avons vu combien ils étaient sensibles à l'environnement exceptionnel mais, aussi, à la beauté du spectacle des chevaux au galop. Cette visite avait en particulier attiré l'attention de collaborateurs de la ministre en charge de l'Aménagement des territoires.

C'est la raison pour laquelle je plaide pour que nos rapports avec la puissance publique ne se limitent pas au périmètre de l'administration du Budget, pour que le Ministère de l'Agriculture joue son rôle de tutelle déterminante et pour que notre action publique puisse s'étendre au-delà, vers celui de l'Aménagement des territoires et, pourquoi pas, vers celui qui gère les dossiers de l'écologie.

Nous avons beaucoup d'arguments positifs à faire valoir. A nous de jouer.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr